



# BROCHURE PÉDAGOGIQUE

## Formation en légalité et traçabilité forestière

### Public cible



- ✓ Responsables de la légalité /certification
- ✓ Chefs d'exploitation ou chantier
- ✓ Chefs d'usine
- ✓ Responsables ventes ou commandes
- ✓ Tous ceux qui appliquent la législation forestière au sein des entreprises.

### Objectif de l'atelier



Sur la base d'une animation par thématiques, il s'agira de renforcer les capacités des participants sur les connaissances relatives à la gouvernance forestière, la légalité et la traçabilité du bois.

### Objectifs opérationnels



Bénéfices pour l'entreprise : Formation réglementaire relative à l'acquisition, l'exploitation et la commercialisation du bois pour permettre une bonne gestion et valorisation des forêts.

### Objectifs pédagogiques



- A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- ✓ Appréhender et expliquer les concepts de gouvernance forestière, responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) et éthique appliquée
  - ✓ Comprendre les enjeux liés à la gouvernance forestière, à la RSE et l'éthique
  - ✓ Maîtriser les lois et règlements relatifs à l'utilisation des forêts
  - ✓ Définir la légalité et traçabilité forestière
  - ✓ Vérifier le degré de conformité à la grille de légalité de leurs entreprises et appliquer le système de traçabilité de bois.



## Jour 1

### ✓ Gouvernance forestière, responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et éthique

- ✓ Définition et concepts de la gouvernance
- ✓ Fondements théoriques et piliers de la gouvernance
- ✓ La responsabilité sociétale de l'entreprise
- ✓ Notions d'éthique : l'éthique dans une entreprise de production



### ✓ Notions de légalité et traçabilité forestière

- ✓ Définition de la légalité du bois
- ✓ Définition de la traçabilité du bois
- ✓ Traçabilité dans la loi forestière



### ✓ Législation et réglementation forestières au Congo

- ✓ Loi 33-2020 du 8 août 2020 et ses textes d'application (Contexte, structure, principes de la loi, étude comparée avec l'ancienne loi et principales innovations);
- ✓ Projet de nouvelle loi sur la faune et les aires protégées ;
- ✓ Autres lois, conventions et traités internationaux



## Jour 2

### ✓ Opérationnalisation de l'APV FLECT

- ✓ L'APV-FLECT
- ✓ Le Système de Vérification de la Légalité (SVL)
- ✓ Aperçu du Système Informatisé de Vérification de la Légalité (SIVL)

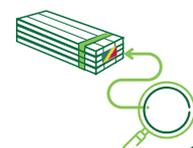
### ✓ Exigences de la légalité du bois au Congo dans le cadre de l'APV

- ✓ Définition de la légalité (rappel)
- ✓ Préparation des documents de légalité
- ✓ Architecture de la grille de légalité
- ✓ Les normes de légalité (les Principes, Critères, Indicateurs et Vérificateurs).
- ✓ Examen de la grille de légalité des forêts naturelles du Congo



### ✓ Étapes de la traçabilité du bois

- ✓ Étapes de traçabilité (Inventaire d'exploitation, abattage, ..., entrée parc, sortie usine, exportation).
  - ✓ Documents de traçabilité du bois (carnet de chantier, feuille de route, autorisation de transport, certificat phytosanitaire, permis CITES, etc.) ;
  - ✓ Le système national de traçabilité dans le cadre de l'APV.
  - ✓ Les procédures de traçabilité
- Outils de vérification de la traçabilité



### ✓ Interactions légalité /traçabilité en république du Congo

- ✓ Vérification des documents de légalité et traçabilité du bois de l'entreprise (Etat des lieux) : Travaux en groupe et restitution
- ✓ Identification des besoins prioritaires des entreprises pour la formation sur site
- ✓ Identification des entreprises volontaires et du personnel cible
- ✓ Identification des sites retenus pour les formations
- ✓ Chronogramme de visites des entreprises
- ✓ Protocole de partenariat / engagement des entreprises



## Méthodes pédagogiques

- ✓ Active et interactive
- ✓ Exercices appliqués
- ✓ Études de cas

## Moyens pédagogiques

- ✓ Salle
- ✓ Vidéoprojecteur
- ✓ Ordinateur portable
- ✓ Rouleaux papier conférence

## Modalités d'évaluation

- ✓ Test d'évaluation à chaud de la formation par les participants grâce à une grille d'évaluation
- ✓ Evaluation des participants par le formateur : il peut s'agir des épreuves écrites ou orales.

## Supports de formation

- ✓ Questionnaires
- ✓ Fiches techniques,
- ✓ Diapositives en Powerpoint

## Lieux de la formation

- ✓ 2 ateliers de formation :
- ✓ Au nord Congo (Ouessou)
- ✓ Au sud Congo (Pointe-Noire)

## Durée de la formation :

3 jours (17 heures)

## Formateurs :

ATIBT  
**Alain B. TIOTSOP & Donatien NZALA,**  
(projet ASP-Congo)

**Alain Bertin TIOTSOP**  
Représentant ATIBT Congo



**alain.tiotsop@atibt.org**  
**+242 06 482 93 91**  
**<http://www.atibt.org>**



*Cette publication a été financée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'ATIBT et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne*

© Crédit photo: imageo